

Président : M. Gérard BAMAS

## SECURITE, VERIFICATION DES REGLAGES DES CARBINES ET CIBLAGES DES FUSILS A BALLE

La FDC50 met à disposition deux pas de tir au niveau du stand du permis de chasser, l'un à 50 mètres pour vérifier les réglages des carabines et l'autre à 20 mètres pour cibler les fusils à balles. Les chasseurs qui le souhaitent pourront venir essayer leurs armes (réservé aux chasseurs, adhérents de la FDC50 par une validation départementale ou nationale) le matin de 9 h à 12 h.

L'encadrement se fera sous la responsabilité d'un personnel de la Fédération.

**Les inscriptions se feront après réception du coupon avec un chèque de caution de 20 €,** lors de ces essais, un rappel des règles de sécurité sera effectué.



Les personnes intéressées devront obligatoirement présenter leur validation du permis de chasser pour la campagne de chasse en cours et l'attestation d'assurance chasse. Elles devront amener leurs munitions (pour celles des fusils prévoir plusieurs types de balles différentes) et, si possible, un casque anti-bruit.

---

### Coupon d'inscription à retourner à la Fédération avec le chèque de caution de 20 €

M. ou Mme : .....

Adresse : ..... Tél port : .....

..... Email : .....

S'inscrit à la session du : .....

Type d'arme(s) :

- Pour une carabine
- Pour un fusil
- Pour les deux

Date :

Signature :